

Permanence juridique

**Le syndicat sud Commerces et Services Francilien-Solidaires
reçoit gratuitement les salarié-es d'Île de France
du commerce et des services
le lundi* de 13 h à 17 h (M^o Colonel Fabien).**



Nous intervenons en matière de salaire, de congés, de formation professionnelle, de santé au travail, de licenciement etc.

Nos défenseurs syndicaux vous assistent en vérifiant vos documents, contactent votre employeur et saisissent la justice, si nécessaire.

Vous pouvez aussi nous contacter en cas de convocation à un entretien de licenciement pour être accompagné par un conseiller du salarié.

*** Sauf les jours fériés et de grève et ce sans rendez-vous.**

7 rue Vicq d'Azir 75010 PARIS

Tél : 09 71 31 70 28 / Mail : sudcommercefrancilien@gmail.com

Union
syndicale
Solidaires
Francilien
Sud
commerces
& services